

INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION

Installation, modification ou rénovation de colonnes électriques

Module technique installateur

Objectifs :	Acquérir les compétences nécessaires pour installer des ouvrages de type « colonne électriques » dans les règles de l'art et en toute sécurité. L'apprenant sera capable : <ul style="list-style-type: none">- De réaliser une installation de colonne électrique conforme à la NF C 14-100.- De connaître la réglementation et la mise en œuvre des colonnes horizontales et IRVE.- De rénover ou modifier une colonne électrique dans l'existant conformément à la NF C 14-100.- De connaître et d'appliquer les prescriptions de sécurité de l'exploitant en construction neuve et pour l'existant.
Public concerné :	Installateurs électriciens.
Prérequis :	Savoir lire, écrire et parler le français (formation adaptée possible sous condition). Être habilité BC / B2V. La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés. Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation. Des tests théorique et pratique participeront à cette vérification.
Durée :	2 jours consécutifs (14 heures).
Pédagogie :	La progression pédagogique s'appuie sur une présentation, une alternance d'apports théoriques et pratiques. 30 % du temps est consacré à la pratique, à la mise en situation et à l'évaluation.
Évaluation des acquis :	Évaluation sommative en fin de formation.
Outils pédagogiques :	Salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur, écran. Supports de formation. Matériels pour la construction des colonnes électriques (<i>CCPC, distributeur d'étage, Panneaux de contrôles</i>). Fiche SEQUELEC.
Accessibilité :	En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
Dotation du stagiaire :	Documents, vêtements et EPI nécessaires voir la liste détaillée au verso.
Documents de fin de formation :	Attestation de formation et attestation de résultat qui vous permet d'obtenir la mention Colonne Montante auprès de QUALIFELEC.
Lieu :	CACHAN (94), DARDILLY (69) ou tout autre lieu sur demande et sous condition.



CONTENU DU STAGE

1. Contexte

2. Textes de références et règles générales d'installations

Présentation de la NFC 14-100 (*limites C11-201 et NFC 15-100*)

- Les prescriptions de l'exploitant
- Règles générales de la NFC 14 100
- Qu'est-ce qu'une colonne électrique ?

3. Le matériel

- CCPC ;
- Liaison CCPC – premier distributeur
- Les distributeurs
- Distributeur « variante d'arrivée »
- SPCM
- Gaine de colonne
- Les dérivations individuelles
- Le panneau de contrôle / AGCP

4. Le local technique

5. La colonne électrique horizontale et la colonne IRVE

6. Le raccordement des installations solaires photovoltaïques

7. Les colonnes électriques dans l'existant

- L'annexe I de la NF C14 100
- Les prescriptions de l'exploitant
- Autocontrôle
- Réalisation d'une consignation d'un pied de colonne
- Mise en place d'une colonne électrique provisoire

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail adaptés aux risques électriques.
- Paire de chaussures de sécurité adaptée aux risques électriques.
- Casque d'électricien avec jugulaire (*NF EN 397*) et équipement de protection oculaire et faciale (*NF EN 166*).
- Paire de gants de manutention (*à la taille du stagiaire*).
- Paire de gants composites (*à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0*).

OU

- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien (*à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0*).

+

- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin (*à la taille du stagiaire, NF EN 388*).